



Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} mars 2018

Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mille dix-huit et le 1^{er} mars à dix-neuf heures, l'assemblée régulièrement convoquée le vingt-trois février 2018, s'est réunie sous la présidence de Bernard ROMIEUX.

Sont présents : Bernard ROMIEUX, Bernard COQUILLE, Luc MAUDET, Céline LOISON, Magalie THEROUE, Gérard TERVILLE, Florent MIGNOT, Cyril CHARLES, Patrick MORCEL, Bernard PERRIN-BONNET, Claudine LECLERC, Camille BRAULT, Sylvie MOSIMANN, Joël CRETTE, Michelle MICHALKOVIC, Aline CLEMENT, Maryse BOURGEOIS, Nathalie COLIN, Guy LAMARRE, Bernard DAVOUST. Ludovic DUVEAU arrivé en cours de réunion à 20h 10

Représentés : Lysiane LE GOFF représenté par Florent MIGNOT, Jérôme VINCENT représenté par Céline LOISON, Sébastien BARRE représenté par Luc MAUDET, Mireille GARNIER représentée par Gérard TERVILLE, Marie-Laure Cabourdin représentée par Guy LAMARRE, Marie José MASSON représentée par Joël CRETTE,

Absents : Francis HUVER (excusé), Cédric CORNAIRE, Louis BOUCHENY (excusé), Lionel LANGUILLAT

20 conseillers présents en début de réunion, 21 à partir de 20h 10, 6 conseillers représentés, 4 conseillers absents. Le quorum de 17 conseillers présents étant dépassé, l'assemblée peut donc délibérer.

Secrétaire de séance : Luc MAUDET

Le procès-verbal rectifié du 19 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Le procès-verbal rectifié du 12 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

DISTRIBUTEUR DE PAIN SUR LES VILLAGES DE CHIGY ET VAREILLES

Monsieur Le Maire explique que le boulanger ambulant qui desservait les villages de Chigy et de Vareilles a arrêté brutalement du jour au lendemain son activité sans prévenir et sans qu'il soit possible de le joindre.

Il n'a pas été possible de trouver un remplaçant, la tournée n'étant pas rentable.

Deux pistes ont été étudiées :

Mettre à disposition un agent de la commune pour livrer 5 jours par semaine le pain dans les mêmes conditions que le boulanger ambulant : coût pour la commune (hors fourniture) de 15 600 € par an soit un coût de revient de la baguette de 1,85€.

Installer un distributeur de 60 baguettes à Chigy et un à Vareilles (emplacement des anciennes cabines téléphoniques). Le coût pour chacun des distributeurs serait de 12 000€.

Après en avoir délibéré les conseillers municipaux à l'unanimité :

- Considère que la distribution du pain par la commune n'est pas pérenne et d'un coût prohibitif pour les habitants qui achèteraient leurs baguettes.
- Décide d'installer un distributeur à Chigy et un distributeur à Vareilles, appareils en location pour une période d'essai dans un premier temps, et de passer une convention avec des boulangers des villages périphériques



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Monsieur Le Maire présente les actions menées par une Maison de Service au Public (MSAP)

Accueil, information et orientation : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocations, législation du travail, formation)...

Aide à l'utilisation des services en ligne : télé déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne...

Aide aux démarches administratives : compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers, ...

Mise en relation avec les partenaires : prise de rendez-vous, permanences partenaires dans les locaux de la Maison de Services au Public, entretien à distance ...

Il est nécessaire de passer une convention avec au moins 3 des services suivants : Pôle emploi, La Caisse Nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Assurance Maladie), La Caisse nationale d'assurance vieillesse (Assurance Retraite), La Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), La Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), La Poste , GRDF

Actuellement une Maison de Service au Public existe à Villeneuve l'Archevêque et se situe à plus de 15 minutes de Theil en voiture, ce qui est une condition pour en réaliser une sur notre commune. Le projet serait :

- Passer une convention avec La Poste pour déménager l'agence postale communale à côté de la mairie afin de la rendre accessible au public, et former le personnel de l'agence postale communale à ces nouvelles tâches.
- La MSAP serait donc ouverte à Theil aux heures d'ouverture de l'agence postale.
- Mener une réflexion sur la décentralisation possible vers les mairies de Chigy et Vareilles aux heures d'ouverture des permanences de mairie, voire les autres communes limitrophes.
- Le local actuel de l'agence communale pourrait alors être transformé en studio.

Le conseil municipal approuve ce projet à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Nom de l'association	Voté	Nom de l'association	Voté
ADILY	30 €	Comité des fêtes Chigy	2 000 €
ADMR	150 €	CREARTIS	420 €
APVV	100 €	Gymnastique Volontaire La Vannoise de Noé	120 €
Association « Joyeuse Entente »	3 000 €	Haltérophile club Sénonais de Sens	30 €
Association « Musique en Othe » de Cerisiers	200 €	La Truite	50 €
Association Brigitte Bardot	250 €	L'UNA de Cerisiers	300 €
Association des Secrétares de mairie (ASEAMAS)	70 €	MFR du Jovinien	50 €
Association L'Amitié des quatre villages de Noé	200 €	OMS	en attente
Association Plaisir de lire de Vareilles	450 €	P.O.M Pays d'Othe Multisports de Cerisiers	en attente
Chigym'forme	150 €	Photoclub	50 €
Club des quatre saisons	300 €	Resto du coeur	100 €
Club Omnisports Theillois	500 €	Section Gymnastique Volontaire de Cerisiers	190 €
Cœur de Vanne	en attente	SPA de l'Yonne	100 €
Collège Gaston Ramon	525 €	Tennis Theillois	500 €
Foyer Gaston Ramon lutte harcèlement	200 €	Union Sportive de Cerisiers	140 €
COJUKIVA (Comité de jumelage franco-allemand)	50 €	TOTAL	10 225 €

Arrivée de Monsieur Ludovic DUVEAU. Ces subventions sont votées à l'unanimité des conseillers présents.



CHAUSSEE TRAVERSEE DE CHIGY ET TROTTOIRS RUES DU PONCELOT ET DE L'ERABLE A VAREILLES

Monsieur le Maire fait le point de l'avancée des études :

L'appel d'offre des travaux sera lancé demain.

- L'estimation de l'ATD (Agence Technique Départementale) est de 144 000 € HT pour la chaussée de Chigy. Dès le montant définitif connu, nous passerons une convention avec le département pour qu'il nous rembourse la couche de roulement à sa charge (de l'ordre de 95% d'après les premières estimations). Ce remboursement se ferait au plus tôt sur le budget 2019. En attendant nous serons obligés d'emprunter de l'argent (coût 1500 € par an environ).
- L'enveloppe estimée pour les trottoirs des rues du Poncelot et de l'érable est de 83 000 € HT

Luc Maudet, maire délégué de Chigy, précise qu'une réflexion est menée par le conseil communal de Chigy pour l'aménagement d'une voie piétonne douce le long de l'ex route nationale, du côté des habitations de la Grenouillère en partant de la route des Clérimois direction Villeneuve l'Archevêque et face à la ferme équestre avec la création de passages piétons pour rejoindre le parking. Un mode de déplacement doux est également étudié rue Des Sièges.

Les Travaux de la chaussée de Chigy à Les Sièges sont prévus pour le deuxième trimestre 2018.

CHAUSSEE ET TROTTOIRS DE LA RUE DE L'EGLISE A VAREILLES

Monsieur le Maire informe que la consultation du bureau de maîtrise d'œuvre est en cours. Réponse le 6 mars.

L'estimation des travaux faite par l'ATD est de 89 000 € HT

Le conseil communal de Vareilles devra travailler sur l'aménagement du centre du bourg.

Les carottages de chaussée ont été effectués, début février.

Les travaux de pose de deux canalisations d'eau par la SMAEP doivent démarrer début avril, sous la chaussée. Durée des travaux : 1 mois. Ces travaux seront terminés pour la fête des Saints de Glace.

La réfection des trottoirs est prévue pour le quatrième trimestre 2018.

CREATION DE POSTES

Sur proposition du centre de gestion Monsieur le maire propose de créer :

- Un poste d'adjoint administratif territorial principal 1^{ère} classe à l'ancienneté
- Un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe après examen

Les conseillers municipaux approuvent la création de ces postes à l'unanimité.

ACHAT DU TERRAIN DE LA JACHERE FLEURIE RUE DU PONCELOT

Monsieur le maire rappelle que la précédente municipalité de Vareilles avait décidé d'acheter ce terrain pour 1 000 €. Ce projet n'avait pu être mis à exécution.

La commune avait passé une convention avec le propriétaire pour installer la jachère fleurie. Le propriétaire propose aujourd'hui de nous vendre ce terrain pour 1 000 €. Il s'agit des parcelles 364- 365 et 368 pour une surface de 1 645 m².

Les conseillers municipaux approuvent l'achat de ces parcelles à l'unanimité.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Luc Maudet, adjoint en charge des finances, présente les grands investissements que prévoit la Commune pour les années à venir :

- Station d'Épuration de Theil (budget d'assainissement STEP de Theil) : 689 800 € HT soit 827 760 € TTC
- branchements (à la charge des particuliers mais portés par la Commune) : 149 470 € HT soit 179 364 € TTC
- Maison des associations : 92 000 € HT soit 110 400 € TTC
- Trottoirs et chaussées de Chigy et Vareilles : 299 280 € HT soit 359 136 € TTC
- Achat terrain jachère fleurie de Vareilles : 1 000 €
- Travaux dans l'atelier de la commune route du tournebride : 34 000 € HT soit 40 800 € TTC
- Aire de jeux d'enfant de Theil : 14 000 € HT soit 16 800 € TTC



- Bancs jachère fleurie et bête de Vareilles : 4 000 € HT soit 4 800 € TTC
- Verger de sauvegarde de Vareilles : 7 500 € HT soit 9 000 € TTC
- Maison de Services au Public (MSAP) : 30 000 € HT soit 36 000 € TTC

Ces dépenses sont largement subventionnables et notamment la STEP de Theil, les chaussées de Chigy et Vareilles, les travaux dans l'atelier, le verger de sauvegarde et la MSAP.

QUESTIONS DIVERSES

RENDRE LA COMMUNE ATTRACTIVE : MUTUELLE COMMUNALE

La commune étudie la possibilité de signer une convention de mutuelle communale avec diverses assurances. Cette mutuelle ne coûterait rien à la commune mais permettrait aux habitants qui le souhaitent de disposer de tarifs très préférentiels. Nous tentons de répondre à un besoin pour des personnes au chômage, à la retraite, en situation de handicap ou même pour des jeunes non-inscrits sur le marché du travail.

VERGER DE SAUVEGARDE DE VAREILLES

Les Vareillois étudient l'extension du verger de sauvegarde de Vareilles à la source Saint Léger. Une première tranche de 30 arbres fruitiers a été réalisée en 2017 avec subvention à 70% de la région. La deuxième tranche (subventionnée de la même façon) comprendrait 30 arbres fruitiers et une haie mellifère de 200 mètres de long pour clôturer le verger.

ASSAINISSEMENT DE THEIL-SUR-VANNE

Monsieur le maire fait le point de l'avancement du chantier :

- Mission d'aide à la maîtrise d'ouvrage en cours confiée à l'Agence Technique Départementale (ATD)
- Mesures du milieu aquatique confiées à la société BIOS en cours (fin en juillet)
- Mission de maîtrise d'œuvre confiée à ARTELIA. Les études préliminaires seront données fin mars
- 4 consultations complémentaires sont en cours : (Géomètre, SPS, milieu humide, amiante)
- Appel d'offre pour la réparation en cours (4 réponses)

- Lancement de l'appel d'offre pour la construction de la centrale : septembre 2018
- Fin de la construction : août 2019

WIFI SUR LES CENTRES BOURGS

Le centre bourg de Theil est partiellement équipé, le reste est en cours.

BILAN QUESTIONNAIRE BIEN VIVRE SA RETRAITE

255 questionnaires ont été distribués aux personnes de plus de 60 ans. Nous avons eu 75 réponses soit un taux de 30% ce qui est une bonne moyenne.

Information

73% des aînés se disent bien informés et 12% mal informés

On nous propose

- o D'écrire plus gros sur les panneaux d'information, mais nous sommes limités par la surface des panneaux et le volume des comptes-rendus. Nous allons essayer.
- o De faire des réunions pour ceux qui n'ont pas internet, mais peu de gens se déplacent y compris aux vœux du maire !
- o De faire des feuilles communales dans les boîtes aux lettres. (C'est fait à Chigy)

Pour ceux qui ne reçoivent pas les alertes pour sortir les poubelles et les informations de la commune et qui voudraient les recevoir, envoyer un message avec votre adresse mail à com@les-vallees-de-la-vanne.fr Les mails sont individualisés et les adresses mails sont donc cachées et non diffusées.

La commune propose un nouveau service qui consiste à recevoir des informations sur votre smartphone.



Vous pouvez déjà télécharger l'application, vous avez des informations de la commune...

Mobilité

42% des personnes ayant répondu pourraient utiliser un bus mis à la disposition par la commune. La mobilité des personnes est un enjeu massif qui doit être étudié, cette année, en partenariat avec la communauté de communes (CCVPO).

Informatique

70% des personnes ayant répondu ont un ordinateur ou une tablette. 6% pourraient avoir besoin de conseils. En s'appuyant sur les associations l'Amitié des 4 villages et le Club des 4 saisons la commune va organiser des séances d'initiations à l'informatique. Elle prévoit de mettre à disposition 5 tablettes « basiques » pour aider des personnes qui « n'osent pas ».

Maison de Services Au Public (MSAP)

75% des personnes ayant répondu pensent que ce serait une bonne initiative et 55% pourraient l'utiliser.

Balades, sorties

33% des personnes ayant répondu sont demandeurs de balades plus au moins longues. Actuellement il existe :

- Balades de l'amitié des 4 villages un lundi par mois (Jean-Pierre Amiot au 03 86 88 30 17)
- RV balades de 7 à 9Km, 2 lundis par mois (Cœur de Vanne : Monique Romieux au 03 86 88 29 97)
- Les Flâneries, balades de 4 kilomètres environ tous les mercredis après-midi (Cœur de Vanne Florence Kaluszynski au 07 82 58 98 85)

49% des personnes ayant répondu sont demandeurs de sorties

ECOLES DE LA COMMUNE

RPI de Theil, Noé Vaumort

Les effectifs pour l'année 2018-2019 sont de 48 enfants en CM1-CM2, 24 enfants en CE1-CE2, 24 enfants en CP, 25 enfants en Grande Section, 61 enfants en Moyenne Section et Petite Section. Il n'y a pas de fermeture de classe sur le RPI cette année.

RPI de Chigy, Foissy, Les Sièges

Les effectifs pour l'année 2018-2019 sont de 29 enfants en CM1-CM2, 27 enfants en CE1-CE2, 8 enfants en CP, 16 enfants en Grande Section, il est prévu la fermeture d'une classe l'année prochaine. Le SIVOS de la Vanne a demandé l'ouverture d'une classe de Maternelle qui pourrait accueillir 30 élèves de Petite Section et Moyenne Section. L'ouverture est prévue en août si le SIVOS a réussi à aménager la classe d'ici là.

NOM DES HABITANTS DE LA COMMUNE

Nous sommes Bourguignons, nous sommes Icaunais, nous sommes Chigiens, Theillois ou Vareillois, mais il n'y a pas de nom pour représenter les habitants de notre bassin de vie : Les Vallées-de-la-Vanne. Si vous avez une idée n'hésitez pas à la proposer à notre adresse mail : com@les-vallees-de-la-vanne.fr.

JOURNAL : Le numéro 2 du journal de la Commune devrait sortir dans les prochaines semaines.

Des photos du centre de loisirs sont projetées

La réunion est levée à 21h 45